

# Suite du Portrait Nature de Bruay-sur-l'Escaut

Compte-rendu de  
notre circuit  
d'observations  
collectives  
du 1<sup>er</sup> octobre



## Rappel du contexte

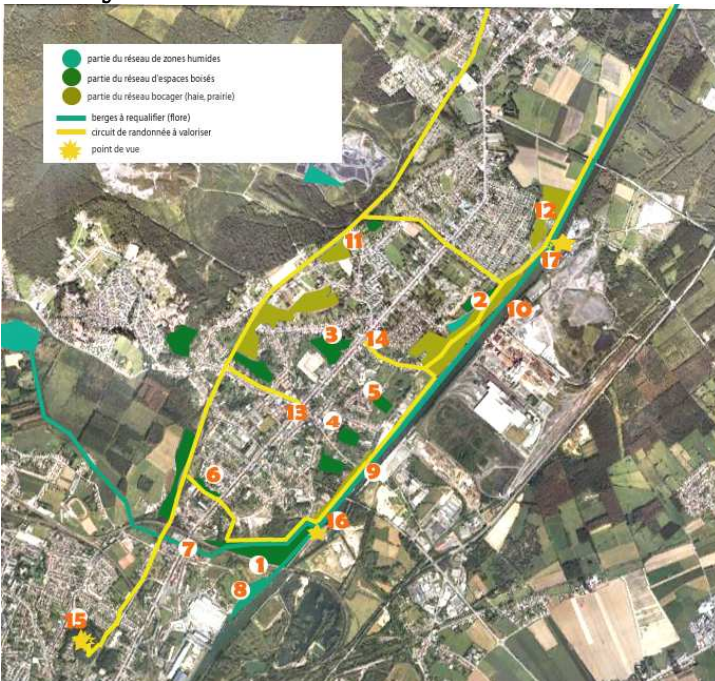
La Ville de Bruay-sur-l'Escaut et l'association Entrelianes ont réalisé un Portrait Nature du Pont-de-Bruay en 2010 pour redécouvrir l'ensemble des espaces de nature de la commune avec les habitants. Cette démarche avait pour but d'enrichir la réflexion sur la requalification prochaine du Parc des Palombes.

Plusieurs balades d'observations réalisées en groupe ont ainsi permis de mettre en valeur :

- les grandes richesses naturelles de la commune avec les deux espaces naturels majeurs, la forêt de Saint-Amand et l'Escaut, qui entourent la ville ;
- la nécessité de retisser des liaisons écologiques et de déplacements doux entre les espaces de nature de la commune (circuits de randonnée, passages piétons, déplacements cyclistes) ;
- la nécessité d'aménager des portes d'entrée à ces circuits de randonnées et de créer des boucles de proximité qui relient également à des trajets plus éloignés.

Dans ce contexte, le Parc des Palombes peut devenir une des portes d'entrée de ce réseau de randonnées et de déplacements doux, avec des aménagements pédagogiques.

## De la forêt à l'Escaut, un projet de création des balades nature de Bruay-sur l'Escaut



### 1) En aménageant les espaces de nature entre la Forêt et l'Escaut

#### → les espaces boisés

- à commencer par le Parc des Palombes(6)
- la parcelle forestière RFF (1)
- le boisement de la Cité Thiers (2)
- le réseau de parcs et jardins arborés (3,4,5) privés

#### → les espaces humides

- le Jard (7)
- les berges de l'Escaut (8,9,10)
- l'étang communal

#### → les espaces bocagers et prairiaux

- entretien des saules têtards (11),
- pâturage sur les rives de l'Escaut (12)
- accompagnement des jardins de particuliers vers le jardinage écologique

### 2) En améliorant les liaisons entre ces espaces

→ entretenir les cheminements des berges de l'Escaut et de la Sainte-Pharaïlde, empêcher l'accès des véhicules motorisés et favoriser des accès depuis le cœur de bourg (13, 14) et le Parc des Palombes (6) avec signalétique adaptée.

→ offrir différentes étapes à ces circuits en valorisant notamment de très beaux points de vue (15, 16, 17) en expliquant l'histoire et les milieux naturels locaux.

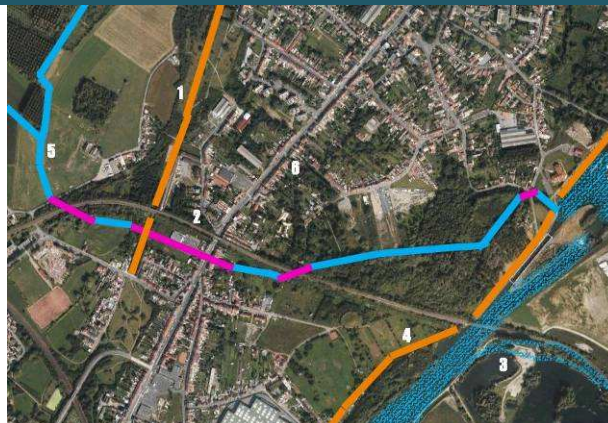
Plusieurs grands projets de renouvellements urbains et d'aménagement sont en cours sur la commune. Il s'agit donc que ces projets puissent également intégrer le souhait des habitants et des élus locaux de voir se développer un réseau de déplacement doux, reliant des espaces de nature.

La venue du tramway, le projet de route de contournement nord, la requalification du Parc des Palombes, l'étude Cadre de vie menée par la Ville, l'élaboration du SCOT de l'Escaut... il s'agit de prendre le train en marche de ces projets et de convaincre.

Pour cela, de nouvelles balades sont programmées afin d'envisager concrètement, sur le territoire par où pourraient passer ces trajets piétons et cyclistes.

Ce 1<sup>er</sup> octobre, notre première randonnée de rentrée est partie à la redécouverte du Jard, réseau de fossés de récupération des eaux de pluies de la forêt qui se réunissent en un petit canal pour entamer une descente vers l'Escaut.

*Et bien, pour de nombreux habitants, le trajet du Jard entre la Forêt et l'Escaut est un mystère, et pour cause : recouvert, puis dirigé sur des parcelles privées, le Jard est proprement inaccessible et invisible du promeneur.*



1 - en orange, le circuit de la Sainte-Pharaïlde 2 - la voie ferrée du Pont-de-Bruay 3 - le Marais d'Epaix 4 - les berges de l'Escaut 5 - Le Jard en bleu lorsqu'il est découvert, en rose lorsqu'il est souterrain 6 - la rue Jean-Jaurès 7 - l'Escaut



C'est avec l'association de randonnée Cœur et Santé, que nous avons entamé ces circuits de repérage et nous étions plus de 40 en ce début d'octobre, sous un beau soleil, à partir à la redécouverte du Jard.

A partir de la place de la Mairie, nous avons emprunté la Sainte-Pharaïlde vers Anzin. Quelques centaines de mètres plus loin, elle s'interrompt malheureusement à hauteur de la nouvelle zone d'activité derrière le Parc des Palombes. Et nous profitons de ce compte-rendu pour faire remarquer qu'il devrait être possible de réaménager les trajets piétons à l'intérieur de cette zone d'activité. Heureusement la Sainte-Pharaïlde reprend un peu plus loin.



Le contraste est important entre la modernité de la zone d'activité et l'aspect très naturel de cette deuxième partie de la Sainte-Pharaïlde avec des aménagements (comme ce terrain de boules) destinés aux habitants.

Un peu plus loin, nous apercevons le départ du Pont-de-Bruay qui passe au dessus de la Sainte-Pharaïlde comme de la rue Jean-Jaurès. C'est juste après le pont, à hauteur des lignes à haute-tension qu'un des habitants nous indiquera l'ancien tracé du Jard aujourd'hui recouvert, qui passe derrière les maisons de l'ancien « quartier du Jard » et longe plus loin le parking du magasin de matériels auto.



C'est derrière ce fourré de broussailles (1<sup>ère</sup> photo) que passait le Jard. Nous avons réussi à nous glisser sous ces branchages et avons débouché à l'arrière de la série de maisons de l'ancien « quartier du Jard ». Le fossé est rebouché et se situe encore au pied des limites privatives. De l'autre côté de l'ancien fossé, la parcelle du magasin auto présente un vaste espace vert, lui-même limité par l'ancien tracé du Jard. Pour notre part, il nous faut contourner le tout et rejoindre la rue Jean Jaurès. Là encore, impossible de suivre le Jard (souterrain, en rose sur la photo) et passant sous la rue Jean Jaurès puis entre des parcelles privatives. Alors nous décidons de remonter la rue Jean Jaurès et de rejoindre l'Escaut par la rue Denis puis la rue Jean-Baptiste Bourse.



*Le pointillé jaune de cette vue aérienne indique notre trajet piéton.*

Au débouché de la rue Denis sur la rue Jean-Baptiste Bourse, se situe un très grand terrain (2<sup>ème</sup> photo), sur lequel on peut voir paître des animaux surprenants (bison, lama, petit poney) car cet espace appartient à des gens du cirque qui y garent de très belles caravanes. Au fond du terrain, on distingue un petit bois qui s'étale jusqu'à la voie ferrée du Pont-de-Bruay. A ses pieds passe le Jard. Après avoir demandé l'autorisation de passer (qui nous a été accordée très gentiment), nous avons tenté de rejoindre le fond du terrain pour entrevoir le Jard. Peine perdue, la végétation et les broussailles (photo 3), en pleine reconquête, nous en ont interdit l'accès alors qu'au début de l'année, nous avions pu y arriver (4<sup>ème</sup> photo). Pour rejoindre l'Escaut, nous reprenions alors la rue Bourse, puis la rue Jean-Jacques Rousseau. Cette dernière est elle-même longée d'un fossé qui vient rejoindre le petit bras du Jard qui finit par se jeter dans le fleuve, un peu après l'écluse de la Folie.



Voilà, nous sommes allés jusqu'au bout de la découverte possible et cette découverte nous a laissé un petit goût d'inabouiti. Nous sommes restés frustrés de ne pas avoir pu voir le Jard ni pu longer ce petit bois qui semble se dresser au loin avec superbe. « Une rivière, c'est important, comprendre le trajet de l'eau pluvial, c'est important, expliquer ces choses là aux enfants et leur montrer, c'est important » Voilà les réflexions qui ont pu s'exprimer pendant cette visite.

Le vaste terrain ouvert sur lequel broutent des animaux, est l'espace pressenti pour accueillir la voie de contournement nord. Ne pourrait-il également accueillir un chemin de randonnée qui puisse suivre le Jard et cette très belle parcelle forestière. Sommes- nous sûrs que ce magnifique boisement sera protégé pendant les travaux ? ... A suivre !

**Voilà pour aujourd'hui. Notre prochaine balade, le 23 novembre nous fera découvrir les Marais de l'Epaix. A bientôt.**



Animation  
association Entrelianes

**entrelianes**  
biodiversité & proximité

**Pour tout renseignement : Service Politique de la Ville - Amandine Rostan au 03 27 38 06 51**

